



Résumé de présentation

Nom: DECIMA Marie

Organisation : Cerdd

Description de l'organisation:

Le Centre Ressource du Développement Durable est un Groupement d'Intérêt Public de l'Etat et de la Région Nord Pas de Calais composé de 8 salariés.

Son objectif est de promouvoir et faciliter la mise en oeuvre du développement durable auprès des territoires. Ses missions sont la sensibilisation des acteurs, l'apport des ressources opérationnelles et le référencement des bonnes pratiques de développement durable, autrement dit de faciliter l'accès aux outils permettant de comprendre et d'appliquer concrètement les logiques du développement durable.

Titre de présentation (si applicable): « De l'intérêt de préserver la biodiversité, en quoi les collectivités locales sont-elles des actrices clés ? »

Résumé (version courte):

Présentation d'un argumentaire en vue de rendre visible les ricochets économiques, sociaux et écologiques des politiques locales de préservation de la biodiversité et le rôle que peuvent jouer les collectivités locales.

Résumé:

La biodiversité est rarement prise en compte dans les projets urbains, et pour cause l'urgence à agir pour des préoccupations sociales et économiques ne facilite pas toujours la prise en compte de cette ressource naturelle. Et pourtant, les services gratuits rendus par les écosystèmes en bonne santé sont notre assurance vie. Ce lien de cause à effet est difficilement appréhendable et visible, et par ailleurs rarement mesuré et évalué économiquement et socialement. C'est pour motiver les collectivités, que le Cerdd a réalisé en 2007 un plaidoyer sur la biodiversité qui s'efforce à mettre en lumière les plus-values économiques, sociales et écologiques de la prise en compte de la biodiversité par un territoire.

Après une brève introduction sur la définition de la biodiversité, des menaces qui pèsent sur cette dernière et des raisons de sa non-prise en compte dans les projets des collectivités, l'intervention s'appuiera sur quelques exemples de démarches de collectivités puisés dans notre plaidoyer. Nous aborderons ainsi pourquoi les autorités locales sont des actrices clés et les points de vigilance à considérer.

Curriculum vitae:

Environnementaliste de formation, entrée dans un bureau d'étude spécialisé dans les domaines de l'environnement et du développement durable en 1999. Les premières études d'urbanisme réalisées dans ce cadre ont montré la difficulté à sensibiliser et prendre en compte la préservation des milieux naturels dans les projets de territoire. Reprise d'une formation sur l'écologie en 2003, puis entrée au Centre Ressource du Développement Durable pour développer le programme gestion durable des ressources naturelles donc les axes principaux sont la trame verte et bleue et les circuits courts alimentaires.

Lecture recommandée:

Site internet du Cerdd : <http://www.cerdd.org/>

Le plaidoyer sur la biodiversité : <http://www.cerdd.org/spip.php?rubrique251>

Actes d'ateliers-débat :

Témoignages d'élus qui ont fait le choix de la préservation de la biodiversité :
<http://www.cerdd.org/spip.php?article2168>

Témoignages des enjeux de la participation des acteurs locaux et de la mobilisation citoyenne dans les projets de biodiversité :

<http://www.cerdd.org/spip.php?article2129>

Fiche Ressource sur la Gestion Différenciée : changeons de culture :

<http://www.cerdd.org/spip.php?article1095>